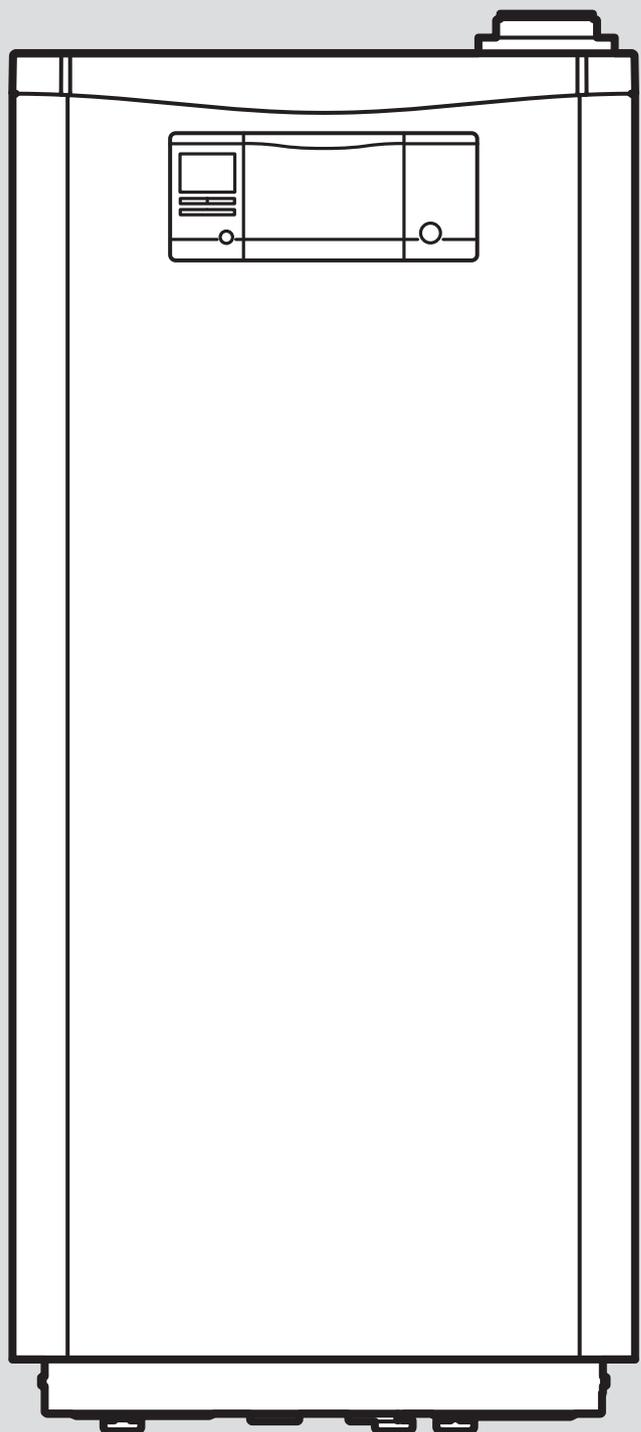




ecoVIT

VKK 186/5 .. ecoVIT – VKK 486/5 .. ecoVIT



Notice d'emploi

Sommaire

1	Sécurité.....	3	6	Maintenance et entretien.....	10
1.1	Utilisation conforme	3	6.1	Maintenance	10
1.2	Danger en cas d'erreur de manipulation.....	3	6.2	Entretien du produit	10
1.3	Danger de mort en cas de fuite de gaz	3	6.3	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation	10
1.4	Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion	4	7	Mise hors service.....	10
1.5	Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables.....	4	7.1	Mise hors service provisoire du produit	10
1.6	Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit.....	4	7.2	Mise hors service définitive	10
1.7	Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion	4	8	Recyclage et mise au rebut	10
1.8	Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme.....	4	9	Garantie et service après-vente	11
1.9	Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté.....	4	9.1	Garantie	11
1.10	Risque de dommages matériels pour cause d'entartrage.....	4	9.2	Service après-vente.....	11
1.11	Risque de dommages matériels sous l'effet du gel	5	Annexe	12	
2	Remarques relatives à la documentation.....	6	A	Valeur réglables - vue d'ensemble.....	12
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	6	B	Identification et élimination des dérangements	12
2.2	Conservation des documents	6			
2.3	Validité de la notice.....	6			
3	Description du produit	6			
3.1	Vue avant.....	6			
3.2	Éléments de commande	6			
3.3	Tableau de commande	6			
3.4	Affichage de base	7			
3.5	Symboles affichés.....	7			
3.6	Concept de commande	7			
3.7	Niveaux de commande	7			
3.8	Indication sur la plaque signalétique	7			
3.9	Numéro de série	8			
3.10	Marquage CE.....	8			
4	Fonctionnement.....	8			
4.1	Ouverture des dispositifs d'arrêt.....	8			
4.2	Mise en marche du produit	8			
4.3	Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage	8			
4.4	Remplissage de l'installation de chauffage.....	8			
4.5	Réglage de la température d'eau chaude.....	9			
4.6	Réglage de la température de départ du chauffage	9			
4.7	Désactivation des fonctions du produit.....	9			
4.8	Protection de l'installation de chauffage contre le gel	9			
5	Dépannage	9			
5.1	Identification et élimination des dérangements	9			
5.2	Visualisation des codes défauts	10			



1 Sécurité

1.1 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.



1.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.



1.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez le produit.
- ▶ Contactez un installateur spécialisé

1.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

1.6 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau du produit
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
 - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
 - au niveau du système d'évacuation des condensats
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation
 - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.7 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Condition: Fonctionnement sur air ambiant

- ▶ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.8 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.9 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du système d'évacuation des gaz de combustion.

- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.
- ▶ Si le produit doit être installé dans un salon de coiffure, un atelier de peinture ou de menuiserie, une entreprise de nettoyage ou autre, veillez à le placer dans une pièce d'installation distincte, dont l'air est techniquement exempt de substances chimiques.
- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion ne transite pas par d'anciennes cheminées de chaudières fioul au sol ou d'autres appareils de chauffage susceptibles de provoquer un encrassement du conduit.

1.10 Risque de dommages matériels pour cause d'entartrage

Les appareils de production d'eau chaude sanitaire sont exposés à un risque d'entartrage si la dureté de l'eau est supérieure à 3,57 mol/m³.

- ▶ Ne réglez pas la température d'eau chaude à plus de 50 °C.





1.11 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit - référence d'article

Validité: Belgique

ecoVIT VKK 186/5 (E-BE) R1	0010019507
ecoVIT VKK 256/5 (E-BE) R1	0010019508
ecoVIT VKK 356/5 (E-BE) R1	0010019509
ecoVIT VKK 486/5 (E-BE) R1	0010019510

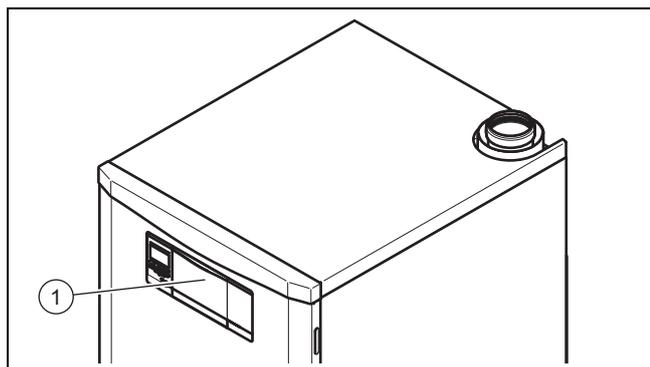
Appareil - référence d'article

Validité: France

ecoVIT VKK 186/5 (H-FR/IT) R1	0010019511
ecoVIT VKK 256/5 (H-FR/IT) R1	0010019512
ecoVIT VKK 356/5 (H-FR/IT) R1	0010019513

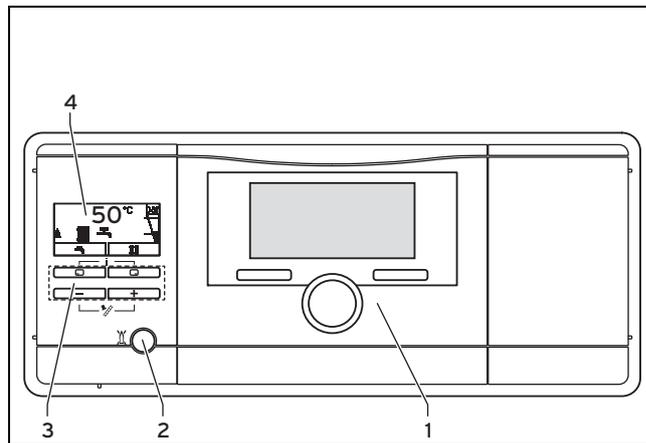
3 Description du produit

3.1 Vue avant



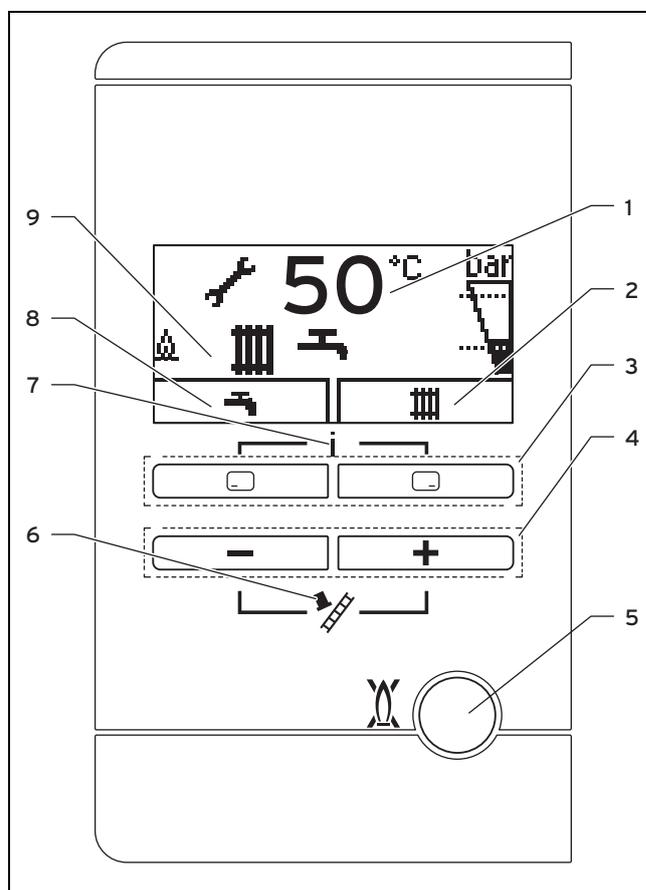
1 Éléments de commande

3.2 Éléments de commande



- | | |
|---|-----------------------|
| 1 Régulation intégrée (option) | 3 Touches de commande |
| 2 Touche de mise en veille et de réinitialisation | 4 Écran |

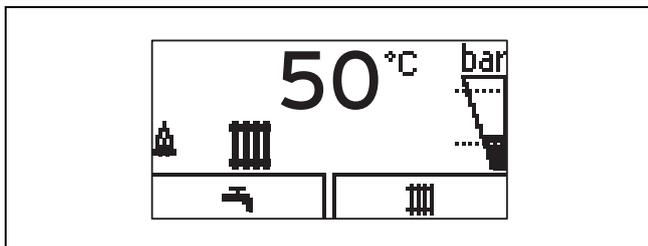
3.3 Tableau de commande



- | | |
|--|--|
| 1 Température de départ du chauffage actuelle, pression de remplissage de l'installation de chauffage, mode de fonctionnement, code d'erreur ou informations complémentaires | 3 Touches de sélection gauche et droite |
| 2 Fonction actuelle de la touche de sélection droite | 4 Touches et |
| | 5 Touche de mise en veille et de réinitialisation |
| | 6 Mode Ramonage (réservé au ramoneur uniquement !) |

- | | | | |
|---|--|---|------------------------------|
| 7 | Accès au menu des informations complémentaires | 9 | Mode de fonctionnement actif |
| 8 | Fonction actuelle de la touche de sélection gauche | | |

3.4 Affichage de base



L'affichage de base indique l'état actuel du produit. Si vous appuyez sur une touche de sélection, la fonction activée apparaît à l'écran.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé au produit ou non.

Pour revenir à l'affichage de base :

- Appuyez sur pour quitter le niveau de sélection
- n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

En présence d'un défaut, l'affichage de base cède la place à un message de défaut.

3.5 Symboles affichés

Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement correct du brûleur	Brûleur en marche
	Pression de remplissage instantanée de l'installation de chauffage Les pointillés délimitent la plage admissible.	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : pression de remplissage dans la plage admissible - Affichage clignotant : pression de remplissage en dehors de la plage admissible
	Production d'eau chaude active	<ul style="list-style-type: none"> - allumé en permanence : charge du ballon autorisée - affichage clignotant : brûleur en marche en mode de charge du ballon
	Mode chauffage actif	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : demande de chaleur en mode chauffage - Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
	Maintenance requise	Informations relatives aux messages de maintenance du « moniteur système »
	Mode été actif Mode chauffage désactivé	
	Temps de coupure du brûleur actif	Prévention des alternances marche/arrêt trop fréquentes (pour augmenter la longévité du produit).

Symbole	Signification	Explication
F.XX	Défaut dans le produit	Apparaît à la place de l'affichage de base.

3.6 Concept de commande

Élément de commande	Fonctionnement
	<ul style="list-style-type: none"> - Réglage de la température d'eau chaude - Annuler l'activation d'un mode de fonctionnement - Annuler la modification d'une valeur de réglage - Accéder au niveau de sélection immédiatement supérieur
	<ul style="list-style-type: none"> - Réglage de la température de départ du chauffage - Relever la pression de l'installation - Activer un mode de fonctionnement - valider une valeur de réglage - Accéder au niveau de sélection immédiatement inférieur
+ en même temps	- Accéder au menu
- ou +	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer ou augmenter la valeur de réglage - Parcourir les éléments du menu

Les fonctions actuelles des touches et s'affichent à l'écran.

Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation. La touche permet d'interrompre une opération à tout moment.

3.7 Niveaux de commande

Le produit présente deux niveaux de commande.

- Le niveau de commande utilisateur donne accès aux principales informations et offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales.
- Le niveau réservé à l'installateur (accès technicien) nécessite des connaissances bien spécifiques. C'est pourquoi il est protégé par un code d'accès.

3.8 Indication sur la plaque signalétique

La plaque signalétique est apposée au dos du boîtier électrique et au dos du produit.

Mentions figurant sur la plaque signalétique	Signification
Numéro de série	sert à l'identification ; 7ème au 16ème chiffre = référence d'article du produit
VKK...	Vaillant Chaudière sol gaz
18	Puissance en kW
6	avec technologie à condensation
/5	Gamme de produits
ecoVIT	Désignation du produit
2H, G20 - 20 mbars (2,0 kPa)	Type de gaz et pression de raccordement du gaz réglés d'usine
Cat. (p. ex. I _{2H})	Catégorie de chaudière gaz
Type (p. ex. C ₃₃)	Types de chaudière

Mentions figurant sur la plaque signalétique	Signification
Qn	Plage de charge thermique
Pn	Plage de puissance calorifique nominale
PMS (p. ex. 3 bars (0,3 MPa))	Pression de service admissible
T _{max.} (par ex. 85 °C)	Température de départ maxi
NOx	Catégorie NOx
230 V 50 Hz	Raccordement électrique
(p. ex. 40) W	Puissance électrique absorbée maxi
IP (p. ex. 20)	Type de protection
R..	Génération de l'appareil
	Lire la notice !



Remarque

Vérifiez que le produit est bien compatible avec le type de gaz disponible sur place.

3.9 Numéro de série

Le numéro de série figure sur la plaque signalétique.

3.10 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.

4.2 Mise en marche du produit

1. Allumez le produit en enclenchant l'interrupteur général que le professionnel qualifié a installé à côté du produit.
 - ◁ L'écran s'allume une fois que le produit est sous tension. Le produit est opérationnel au bout de quelques secondes.

Condition: L'écran ne s'allume pas alors que l'interrupteur général a été enclenché.

- ▶ Appuyez brièvement sur la touche de réinitialisation (< 3 secondes).

4.3 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage

1. Vérifiez une fois par mois que la pression de remplissage du circuit chauffage affichée à l'écran se situe bien dans l'intervalle ci-dessous :
 - Pression de remplissage: 0,1 ... 0,2 MPa (1,0 ... 2,0 bar)
2. Si la pression de remplissage est trop basse, ajoutez de l'eau.
3. En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.4 Remplissage de l'installation de chauffage



Attention !

Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ▶ En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.



Remarque

L'installateur spécialisé se charge du remplissage initial, des éventuels appoints ainsi que du suivi de la qualité de l'eau dans le livret de l'installation.

1. Demandez à un installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
2. Raccordez le robinet de remplissage à la source d'alimentation en eau de chauffage (robinet d'eau froide dans la mesure du possible), comme vous l'a indiqué l'installateur spécialisé.
3. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
4. Ouvrez le robinet d'eau froide.
5. Ouvrez lentement le robinet de remplissage.
6. Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.
7. Fermez le robinet d'eau froide.
8. Purgez tous les radiateurs.
9. Ensuite, contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.
10. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
11. Fermez le robinet de remplissage.

4.5 Réglage de la température d'eau chaude

- Appuyez sur  (⊖/⊕).
 - La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.

Condition: Pas d'appareil de régulation raccordé

- ▶ Modifiez la température d'eau chaude avec  ou .
- ▶ Validez avec .

Condition: Appareil de régulation raccordé

- ▶ Réglez la température d'eau chaude maximale possible au niveau du produit avec la touche .
- ▶ Validez avec .
- ▶ Spécifiez la température d'eau chaude souhaitée au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.6 Réglage de la température de départ du chauffage

- Appuyez sur  (⊖/⊕).
 - La valeur désirée pour la température de départ du chauffage apparaît à l'écran.



Remarque

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

Condition: Pas d'appareil de régulation raccordé

- ▶ Réglez la température du départ de chauffage qui convient avec  ou .
- ▶ Validez avec .

Condition: Appareil de régulation raccordé

- ▶ Spécifiez la température du départ de chauffage souhaitée au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.7 Désactivation des fonctions du produit

4.7.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)

Condition: Pas d'appareil de régulation raccordé

- ▶ Pour couper le mode chauffage tout en laissant la production d'eau chaude sanitaire activée, appuyez sur .
 - La valeur de température de départ du chauffage apparaît à l'écran.
- ▶ Utilisez  pour régler la température du départ de chauffage sur **off**.
- ▶ Validez avec .
 - Le mode chauffage est désactivé.
 - Le symbole  s'affiche à l'écran.

Condition: Appareil de régulation raccordé

- ▶ Désactivez le mode chauffage au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.8 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

4.8.1 Fonction de protection contre le gel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection contre le gel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.



Remarque

Pour que les dispositifs de protection antigel restent activés en présence d'un régulateur, il faut mettre en marche et arrêter le produit par le biais du régulateur ou utiliser la fonction de mise en veille.

Si la température du départ de chauffage descend en dessous de 5 °C alors que l'interrupteur général est enclenché, le produit se met en marche et chauffe l'eau qui circule côté chauffage jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

Si la température d'un ballon d'eau chaude sanitaire avec capteur de température descend en dessous de 5 °C, le contenu du ballon est amené à une température de 10 °C.

4.8.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et le produit du gel en les vidangeant intégralement.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5 Dépannage

5.1 Identification et élimination des dérangements

- ▶ En cas de problème de fonctionnement du produit, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.

Identification et élimination des dérangements (→ page 12)

- ▶ Si le produit ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour remédier au problème.

5.2 Visualisation des codes défauts

Les codes d'erreur sont prioritaires sur les autres affichages. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

- ▶ Si le produit affiche un code défaut (**F.xx**), alors adressez-vous à un installateur spécialisé.

6 Maintenance et entretien

6.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

6.2 Entretien du produit

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

- ▶ Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

- ▶ Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit



Attention ! Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection contre le gel et de surveillance ne fonctionnent que si le produit est raccordé au réseau électrique, qu'il est bien allumé par le biais de l'interrupteur général et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ▶ Une mise hors service provisoire du produit ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel ou utilisez la fonction Veille en cas de mise hors service brève.

- ▶ Éteignez le produit en actionnant l'interrupteur général prévu sur place.

◀ Lorsque le produit s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas de mise hors service prolongée (par ex. vacances), vous devez également fermer le robinet d'arrêt du gaz.

7.2 Mise hors service définitive

- ▶ Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.
- ▶ Retirez les piles avant d'éliminer le produit.

8 Recyclage et mise au rebut

Validité: Belgique

Mise au rebut de l'emballage

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Mise au rebut de l'appareil



■ Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Validité: France

Emballage

- ▶ Procédez à la mise au rebut de l'emballage dans les règles.

Mise au rebut de l'appareil



- ▶ Mettez le produit et ses accessoires au rebut conformément à la réglementation.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Suppression des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel risquent d'être utilisées à mauvais escient par des tiers.

Si le produit renferme des données à caractère personnel :

- ▶ Vérifiez qu'il n'y a pas de données à caractère personnel sur le produit ou à l'intérieur du produit (par ex. identifiants de connexion) avant de procéder à sa mise au rebut.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues

par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Validité: Belgique

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.be.

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

A Valeur réglables - vue d'ensemble

Valeurs réglables	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Mode chauffage					
Température de départ de chauffage	Valeur actuelle		°C	1	40
	30	75 ¹⁾			
Mode d'eau chaude sanitaire					
Température d'eau chaude	Valeur actuelle		°C	1	60
	35	65 ²⁾			
1) Un professionnel qualifié peut accroître la valeur max. de 85 °C.					
2) Un professionnel qualifié peut accroître la valeur max. de 70 °C.					

B Identification et élimination des dérangements

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, chauffage qui ne monte pas en température ; le produit ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment
	Alimentation électrique du bâtiment coupée	Activer l'alimentation électrique du bâtiment
	Le produit est en mode Veille	Appuyez brièvement sur la touche de réinitialisation
	L'interrupteur général installé sur place est éteint	Allumer l'interrupteur général installé sur place
	La température de départ réglée pour le chauffage est trop basse, le réglage « arrêt du chauffage » a été sélectionné et/ou la température réglée pour l'eau chaude est trop basse	Régler la température de départ de chauffage et/ou la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Mode eau chaude opérationnel ; chauffage qui ne se met pas en marche	Problème d'allumage Afficheur : F28 ou F29	Appuyez sur la touche de réinitialisation pendant plus de 3 secondes Si le problème persiste à l'issue de la troisième tentative de réinitialisation, contactez un installateur spécialisé En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
	Pas de demande de chaleur du régulateur	Vérifier le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante de consigne si nécessaire (« notice d'emploi du régulateur »)
	La température réglée pour le départ de chauffage est trop basse ou le réglage « arrêt du chauffage » a été sélectionné	Régler la température de départ de chauffage sur la valeur souhaitée
Pas d'eau chaude, chauffage qui fonctionne correctement	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
	La température réglée pour l'eau chaude sanitaire est trop basse ou le réglage « arrêt de l'eau chaude » a été sélectionné	Régler la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée
Traces d'eau sous le produit ou à côté	Conduite d'évacuation des condensats obstruée	Vérifier la conduite d'évacuation des condensats et la nettoyer si nécessaire
	Fuite au niveau de l'installation ou du produit	S'adresser à un installateur spécialisé
L'écran indique reset	anomalie	Appuyer sur la touche de réinitialisation (Reset) pendant au moins 3 secondes et patienter cinq secondes. Si le défaut ne disparaît pas, s'adresser à un installateur spécialisé

Problème	Cause possible	Action corrective
Affichage de pression qui clignote	Manque d'eau dans l'installation	Faire un appoint d'eau traitée En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Affichage de pression qui clignote	Pression excessive dans l'installation	Purger un radiateur En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
L'écran indique  F.XX	Message d'erreur	S'adresser à un installateur spécialisé

Fournisseur**N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be



0020222495_01

SDECC SAS (une société de Vaillant Group en France)

SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ■ Siège social: 8 Avenue Pablo Picasso

94120 Fontenay-sous-Bois

Téléphone 01 4974 1111 ■ Fax 01 4876 8932

www.vaillant.fr

Éditeur/fabricant**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 2191 18 0 ■ Fax +49 2191 18 2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.